

## FINANCE CLIMAT

# **Concilier**Climat et Développement



« La BOAD se positionne comme la Banque de référence au cœur de l'action climatique pour le développement durable de l'UEMOA ».

Les chocs climatiques dans les pays de l'UEMOA sont dévastateurs et menacent les perspectives de développement des Etats : augmentations de températures, changements dans les régimes pluviométriques, occurrence plus fréquente et plus intense d'événements climatiques extrêmes, perte accélérée de la biodiversité, dégradation des terres, élévation du niveau de la mer, etc.

#### A L'HORIZON 2050



Une augmentation de température de 1,5°C induirait une baisse du PIB par habitant **de 15 à 20**% dans tous les pays de l'UEMOA comparée à un scénario sans changement climatique.



La baisse du PIB par habitant due à une augmentation de température de 3°C serait d'environ 30% dans plusieurs pays de l'UEMOA

## 100 000 000 000 \$

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les Etats de l'UEMOA ont présenté leurs Contributions Déterminées au niveau National\* (CDN), estimées à environ 100 milliards de dollars US d'ici 2030.

\*Les Contributions Déterminées au niveau National représentent les engagements des Etats à réduire les émissions nationales et à s'adapter aux impacts du changement climatique.

#### UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR L'INVESTISSEMENT CLIMATIQUE

#### AXE 3 DU PLAN STRATÉGIQUE DJOLIBA 2021-2025 : RENFORCER LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

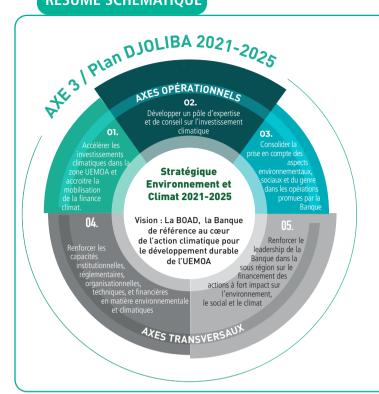
Détermine l'ambition et le positionnement Climat de la BOAD déclinés dans la nouvelle Stratégie Environnement et Climat 2021-2025 (SEC II)

10% - 25% (SEC II)

ACCROISSEMENT DES ENGAGEMENTS DE LA BOAD en faveur des projets à faibles émissions de carbone et résilients aux changements climatiques Cette ambition positionne la Banque à un niveau de mobilisation conséquent qui lui permettra de subvenir aux besoins pressants des Etats, de contribuer à la réduction d'environ 18 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> et de renforcer la résilience des populations de la zone UEMOA.



#### **RÉSUMÉ SCHÉMATIQUE**



Thématiques stratégiques ont été identifiées pour accompagner les pays de l'UEMOA dans la lutte contre les changements climatiques

- Renforcement des capacités à surmonter l'insécurité alimentaire à travers l'agriculture climato-intelligente
- Mobilisation et verdissement du secteur financier
- Accès à l'énergie propre pour stimuler la croissance économique et la création d'emploi
- Promotion des modèles d'urbanisation durable avec des villes vertes et des infrastructures résilientes aux changements climatiques
- **5** Anticipation et gestion des chocs climatiques

#### **PARTENARIATS FINANCIERS**

Accréditation auprès des mécanismes financiers des Conventions dites de la génération de Rio\*\* pour mobiliser des ressources financières disponibles au plan international au profit de ses Etats membres.



gef GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY

#### Depuis 2015: Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Le FEM est un mécanisme financier international apporte son soutien à des projets dans les pays en développement dans les domaines relatifs à la biodiversité, le changement climatique, les produits chimiques et les déchets, la dégradation des terres, les eaux internationales et la gestion durable des forêts. Le FEM administre plusieurs fonds, notamment le «Fonds fiduciaire du FEM», le «Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)» et le «Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)» et les ressources dédiées aux différentes conventions.



ADAPTATION FUND

#### Depuis 2011: Fonds pour l'Adaptation (FA)

Le Fonds pour l'Adaptation (FA) finance des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement qui sont parties au Protocole de Kyoto et particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique.



#### Depuis 2016: Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Le Fonds pour l'Adaptation (FA) finance des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement qui sont parties au Protocole de Kyoto et particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique.

\*\*Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, Convention sur la Biodiversité, Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification

#### **PARTENARIATS TECHNIQUES**



#### **United Nations**

Framework Convention on Climate Change

#### Depuis 2010 : Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements climatiques (CCNUCC)

Accréditée en qualité d'Organisation Intergouvernementale, Observateur de la CCNUCC, la BOAD et le Secrétariat de la CCNUCC ont mis en place depuis 2013, le premier Centre Régional de Collaboration (CRC) à Lomé au Togo.



### International Development Finance Club (IDFC)

L'IDFC est un Cadre de partage de compétences et d'expériences avec des acteurs œuvrant à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et des agendas de l'Accord de Paris sur le climat, notamment à travers l'initiative Mainstreaming For Climate Action in Financial Ins titutions lancée à l'occasion de la COP21 en 2015.

#### La BOAD, un acteur de la finance durable



Suite à sa première émission obligataire à objectifs de développement durable du continent africain qui a rencontré un très grand succès auprès des investisseurs internationaux, un jury indépendant constitué d'investisseurs sous l'égide du média spécialisé «Environmental Finance» a décerné à la BOAD le Prix de l'obligation à objectifs de développement durable de l'année 2021. Le produit de l'émission renforce la capacité de la BOAD à investir dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture et la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, les infrastructures de base, la santé, l'éducation et le logement social.

#### GOUVERNANCE DE L'ACTION CLIMATIQUE DE LA BOAD

En adhérant à l'initiative Climate Action in Financial Institutions en tant que membre de l'International Development Finance Club (IDFC), la BOAD s'est engagée à mettre en œuvre des actions conformément aux cinq (05) principes suivants: (i) élaborer une stratégie climat ; (ii) gérer les risques climatiques ;(iii) promouvoir des objectifs intelligents pour le climat ; (iv) améliorer sa performance climatique et (v) rendre compte de son action pour le climat.

Les actions ci-après sont entreprises par la BOAD suivant chaque principe pour renforcer sa gouvernance au plan climatique :

#### **ACTIONS**

#### **PRINCIPE 1**

S'engager dans les stratégies climatiques

#### **PRINCIPE 2**

Gérer les risques climatiques

#### **PRINCIPE 3**

Promouvoir les objectifs climato-intelligents

#### **PRINCIPE 4**

Améliorer les performances climatiques

#### PRINCIPE 5

Promouvoir la transparence Engagement de la Haute Direction, définition d'une stratégie assortie de priorités et des objectifs clairement définis

Intégration des considérations relatives au changement climatique dans les activités de prêts

Amélioration de la compréhension et la gestion des risques climatiques Évaluation du portefeuille, du pipeline et des nouveaux investissements Détermination avec les clients des mesures appropriées pour renforcer la résilience aux

impacts climatiques et améliorer la durabilité à long terme des investissements

Promotion des approches pour générer des instruments, des outils et des connaissances sur l'identification et la gestion des risques

Mobilisation de financements et développement de véhicules de financement spécialisés, de produits, tels que les obligations vertes, les mécanismes de partage des risques ou de financement mixte

Collaboration avec les clients et partenaires techniques et financiers

Modification de l'exposition du portefeuille aux risques en intégrant davantage les priorités liées à la résilience, et le partage des leçons apprises pour aider à intégrer davantage les considérations climatiques

Mise en place des outils opérationnels pour améliorer la performance climatique des activités, notamment à travers le suivi et la surveillance des indicateurs liés aux priorités en matière de changement climatique, y compris les rapports sur les Gaz à Effet de Serre (GES), prêts et volumes des investissements, ainsi que la proportion des engagements liés au climat



#### Banque Ouest Africaine de Développement

68. avenue de la libération - B.P : 1172 Lomé TOGO / Tél.:+228 22 21 59 06 / +228 22 21 42 44 • Fax : +228 22 21 52 67 / +228 22 21 72 69 E-mail: boadsiege@boad.org • Site: www.boad.org - N° vert: 80 00 00 20 / +228 99 99 32 15

